

Les nouvelles règles applicables depuis le 1 janvier 2019

- Réparer tous les dégâts infligés aux greens et présents sur votre ligne de jeu, y compris les marques de crampons (R 13.1c)
- Déplacer de manière accidentelle votre balle sur le green et la replacer sans pénalité (R 13.1d)
- Toucher votre ligne de jeu sur le green (Elimination de l'ancienne règle R16-1a)
- Sur le green, permettre à votre balle de toucher le drapeau encore présent dans le trou ou laissé sur le green (R 13.2)
- Toucher de manière accidentelle et sans pénalité l'un de vos partenaires ou son équipement ainsi que le vôtre ou votre propre personne (R 11.1)
- Toucher votre balle plus de deux fois durant un coup de manière accidentelle (R 10.1a)
- Déplacer votre balle de manière accidentelle durant une recherche (R 7.4)
- Déplacer des obstructions amovibles dans les obstacles (eau, bunkers ...). Assurez-vous juste que vous ne déplacez pas votre balle dans l'opération (R 15.1a)
- Poser le club au sol dans un obstacle ou un bunker. Attention, il reste interdit de poser le club juste devant ou juste derrière sa balle dans un bunker (R 8.1b)
- Droper sa balle à hauteur de genoux plutôt qu'à hauteur d'épaule (un gros avantage dans les bunkers) (R 8.1b)
- Oubliez toutes les règles vous obligeant à redropper votre balle. Tant que celle-ci ne vous touche pas vous ou votre équipement et qu'elle s'arrête à l'intérieur de la zone de dégagement, la balle est en jeu (R 14.3c)
- Si nécessaire, vous pourrez marquer votre balle pour voir si elle est endommagée, pour l'identifier ou bien pour voir si son lie vous autorise un drop et ce sans alerter vos partenaires au préalable (R 4.2c, 7.3, 16.4)
- Offrez-vous une marge de manœuvre de 2 clubs lorsque vous droppez votre balle dans une zone prévue à cet effet, sur une zone estimée ou bien en arrière sur la ligne du trou (R 14.6b, 16.3b, 17.1d, 19.2b)
- Faites preuve de raison dans l'estimation et la mesure des zones de drop et se sera suffisant (R 1.3b)
- Droppez-vous sur le fairway (avec 2 coups de pénalité) à hauteur du point d'entrée de votre balle dans une zone où vous l'avez perdue ou bien où cette dernière est hors limite (nouvelle règle locale optionnelle).